

# Report of the Annual Meeting of the Canadian Historical Association Rapport de l'assemblée annuelle de la Société historique du Canada

Report of the Annual Meeting

## L'eau-de-vie dans la société indienne

André Vachon

Volume 39, numéro 1, 1960

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/300423ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/300423ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

The Canadian Historical Association/La Société historique du Canada

ISSN

0317-0594 (imprimé)

1712-9095 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Vachon, A. (1960). L'eau-de-vie dans la société indienne. *Report of the Annual Meeting of the Canadian Historical Association / Rapport de l'assemblée annuelle de la Société historique du Canada*, 39(1), 22–32. <https://doi.org/10.7202/300423ar>

# L'EAU-DE-VIE DANS LA SOCIÉTÉ INDIENNE

André VACHON

*Archives de la Province de Québec*

Les Indiens de l'Amérique du Nord n'avaient jamais connu l'ivresse par le boire avant l'arrivée des Européens. Mais à peine furent-ils en contact avec les boissons enivrantes qu'ils les recherchèrent sans aucune modération, allant jusqu'à vendre leurs propres enfants pour s'en procurer.<sup>1</sup> L'eau-de-vie, en particulier, exerça un invincible attrait sur les Indiens; pourtant, même familiarisés avec les alcools, ils n'en aimaient guère le goût.<sup>2</sup> Ce qu'ils recherchaient, ce qu'ils aimaient et désiraient par-dessus tout, c'était l'ivresse. Tous les témoins s'accordent sur ce point. Si, d'aventure, huit sauvages n'ont qu'une quantité limitée d'eau-de-vie, six d'entre eux s'en priveront volontiers, pour permettre aux deux autres de s'enivrer.<sup>3</sup> De même, celui à qui on offre un verre d'eau-de-vie le recueillera dans un récipient (les sauvages avaient pris l'habitude d'en porter toujours un), attendant d'en posséder suffisamment pour pouvoir s'enivrer.<sup>4</sup> S'enivrer était, pour les Indiens, la suprême jouissance. Les contemporains restaient décontenancés devant cette poursuite passionnée de l'ivresse. En 1705, Riverin écrit: « Une expérience aussi ancienne que la colonie nous apprend qu'ils [les Indiens] n'en boivent [de l'eau-de-vie] que pour s'enyvrer, sans qu'on ait jamais pu comprendre par quel charme fatal cet effet surprenant se peut produire.»<sup>5</sup> Les historiens ont tenté d'expliquer ce phénomène; aucun, à notre connaissance, ne s'est demandé si l'eau-de-vie ne répondait pas, artificiellement il est vrai, à un besoin, à une aspiration de l'âme indienne. L'eau-de-vie n'aurait-elle pas eu, pour l'Indien, un sens profond qui aurait échappé aux hommes de la Nouvelle-France?

L'Indien nord-américain, qui n'avait rien de la façon de vivre, de penser ou de se comporter des Occidentaux, ne doit pas être étudié comme s'il était un produit de la civilisation occidentale et chrétienne. Il doit être étudié en lui-même. Or, dans cette société primitive, la religion joue un rôle de tout premier plan. En contact constant avec la nature, l'Indien interprète tous les phénomènes naturels en termes spirituels. Il voit dans chaque objet une puissance, une force que,

<sup>1</sup> *The Jesuit Relations and Allied Documents* (RJ), Edited by Reuben Gold Thwaites, XLVIII: 62.

<sup>2</sup> RJ, XI: 194; LXVIII: 44.

<sup>3</sup> Dudouyt à Mgr de Laval, 1677, dans *Rapport sur les Archives du Canada* (RAC), 1885: XCIX.

<sup>4</sup> La Tour, *Mémoire sur la vie de Mgr de Laval*, livre V.

<sup>5</sup> Cité par L. Groulx, dans la *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. I, n° 4 (mars 1948): 615.

dans sa mentalité primitive, il spiritualise. Le soleil est un être matériel, mais c'est une force spirituelle qui le fait apparaître le matin et disparaître le soir. Ainsi en est-il de l'animal, de l'arbre, de la cataracte ou du caillou. A ces forces spirituelles, l'Indien donne bientôt un visage, une voix, une volonté. La puissance de la cataracte devient l'esprit de la cataracte. Tous ces esprits qui entourent l'Indien sont à la fois bons et mauvais : la pluie donne au sol sa fertilité; mais, trop abondante, elle ruine les récoltes. Aussi faut-il, par des sacrifices et des prières, se rendre constamment ces esprits propices ou les apaiser à l'occasion.<sup>6</sup>

Dans cette société où les individus sont continuellement aux prises avec les forces supranaturelles, il arrive qu'un esprit particulier se manifeste à un sauvage, par le moyen d'un rêve ou dans un état de transe, pour lui accorder sa protection et lui conférer des pouvoirs magiques, comme de guérir certaines maladies, de provoquer les chutes de pluie, de prophétiser. Ce sauvage devient, dans sa tribu, un objet de vénération et de crainte. C'est le chaman, dont le prestige est au moins égal et parfois supérieur à celui du chef. On requiert les services du chaman pour guérir les malades, on le consulte avant d'entreprendre une expédition et pour connaître l'auteur d'un crime. Par divers procédés incantatoires, le chaman déterminera en lui un état de frénésie, de sorte que, ne se possédant plus, l'esprit puisse s'emparer de sa langue et parler par sa bouche.<sup>7</sup> Cette recherche de l'ébranlement frénétique, de la possession par l'esprit, était essentiellement liée à l'acte religieux.

Lorsqu'ils connurent l'eau-de-vie, les Indiens comprirent que cette ivresse, cette possession par une force supérieure qui les mettait hors d'eux-mêmes, ils l'avaient à la portée de la main. Cette boisson devint, pour eux, « un breuvage [...] magique et dont ils disent qu'il y a dedans un manitou ».<sup>8</sup> Comme dans la recherche de la possession par l'esprit, l'Indien, en buvant, chante et danse. Un missionnaire écrit : l'ivresse « éclata d'abord par des chansons, par des danses, par du bruit, en un mot, et finit par des coups ».<sup>9</sup> Une autre observation nous confirme dans notre opinion que l'Indien considère réellement l'ivresse comme une possession par l'esprit, qui parle par sa bouche : « Ils s'imaginent dans leur ivresse, écrit le Père Le Jeune, qu'ils sont bien escoutés, qu'ils savent bien discourir, qu'ils sont vaillants & redoutés, qu'on les admire comme des Capitaines. »<sup>10</sup> L'ivresse provoquait donc

<sup>6</sup> Diamond Jenness, *Indians of Canada*, 3rd edition, 167-184.

<sup>7</sup> Voir l'étude de Marcelle Bouteiller, *Chamanisme et guérison magique*, Bibliothèque de Philosophie contemporaine, Presses universitaires de France, 1950.

<sup>8</sup> La Tour, *op. cit.*, livre V; les sauvages chrétiens parlent de l'eau-de-vie comme de leur « Démon familier » (RJ, XXXV : 268).

<sup>9</sup> RJ, LXX : 132.

<sup>10</sup> RJ, XI : 194. Denys raconte qu'un capitaine indien, plein de suffisance et extrêmement autoritaire, devait se cacher lorsque ses subordonnés s'enivraient, « car en l'ivrognerie ils sont aussi grands Capitaines que luy, & s'il leur disoit

chez l'Indien un état psychique capable de satisfaire — artificiellement — certaines des aspirations profondes de son âme : être possédé par l'esprit et rivaliser dès lors de puissance et de prestige avec les chamans et les sorciers; acquérir, par son éloquence, sa sagesse et son courage, une autorité telle qu'elle se substituât à celle de son propre chef.

Cette conception de l'ivresse n'était pas sans influencer le comportement de l'Indien face à l'eau-de-vie. L'ivresse étant une possession, elle doit être aussi complète que possible : l'Indien ne boit donc que s'il a une quantité de boisson suffisante pour s'enivrer; de plus, il boira tant qu'il lui restera une goutte de boisson.<sup>11</sup> « S'il y a de la boisson pour deux jours, écrit l'abbé Dudouyt, l'ivrognerie durera deux jours sil y en a pour une septmaine Elle durera une septmaine s'il y en a pour un mois Elle durera un mois. »<sup>12</sup> Cette conception de l'ivresse-possession, il fallait s'y attendre, a surtout des répercussions sur le plan moral. L'Indien se fait « gloire de s'enivrer, & d'enivrer les autres ».<sup>13</sup> L'ivresse est glorieuse et, — les sauvages eux-mêmes l'affirmaient à Pierre Kalm et, plus tard, à Montcalm — la mort la plus désirable et la plus glorieuse est celle qui survient dans l'ivresse.<sup>14</sup> Une autre conséquence de cette conception de l'ivresse, c'est que l'Indien, possédé et dominé par la force supérieure de l'eau-de-vie, n'est aucunement responsable des actes qu'il peut poser sous l'influence de l'alcool. La force de l'eau-de-vie seule, qui parle par sa bouche et agit par son bras, doit en porter l'entière responsabilité.<sup>15</sup> Les sauvages en sont tellement convaincus que, un jour où ils réclamaient à grands cris la mise à mort immédiate de La Hontan, qui les avait humiliés, on ne put calmer leur désir de vengeance qu'en leur faisant croire que le malheureux baron était ivre au moment où il avait levé la main sur eux.<sup>16</sup>

Libérés de tout sentiment de culpabilité, les Indiens se laissaient aller, dans leur ivresse, aux plus graves désordres.<sup>17</sup> Lorsqu'ils sont ivres, nous disent les missionnaires, les sauvages ne se contrôlent plus : « ce ne sont que des furieux qui renversent les Cabanes et tout ce qui est dedans, qui frappent tout ce qu'ils rencontrent, et qui se jettant souvens Les uns sur Les autres se Mordent et Se dechirent avec Les dents, sattaquans principalement au visage ou plusieurs por-

quelque chose qui les fâchast ils l'assommeroient. En ce temps-là, poursuit Denys, il est sage, & ne parle jamais de sa grandeur. » Denys, *Description géographique et historique*... The Champlain Society, 496s.

<sup>11</sup> RJ, VI : 252.

<sup>12</sup> Dudouyt à Mgr de Laval, 1677, dans RAC, 1885 : XCVIII.

<sup>13</sup> RJ, VI : 252.

<sup>14</sup> Le témoignage de Kalm est cité par Delanglez, *Frontenac and the Jesuits*, 70; celui de Montcalm, par Eastman, *Church and State in Early Canada*, 293s.

<sup>15</sup> RJ, V : 50.

<sup>16</sup> De Nion, *Voyages au Canada du baron de La Hontan*, 155s.

<sup>17</sup> « Lyvrognerie qui est horrible parmy eux adjoute une licence effrontée de tout Entreprenre. » RJ, LX : 172.

tent des marques de Leurs desordres; plusieurs même ont esté tués dans ces sortes de Combats qui sont toujours sanglants. »<sup>18</sup>

A cause de la gravité et de l'étendue des désordres occasionnés par l'ivrognerie des sauvages, les missionnaires s'élevèrent vigoureusement contre la traite de l'eau-de-vie. Les deux grands arguments des Jésuites, qui seront repris plus tard par Mgr de Laval, sont que l'eau-de-vie cause la mort des sauvages et qu'elle ruine les missions. Dès 1634, le Père Le Jeune écrivait : « 'il y a plusieurs orphelins parmi ce peuple [les Montagnais]; car depuis qu'ils se sont adonnés aux boissons de vin & d'eau-de-vie, ils meurent en grand nombre. »<sup>19</sup> Le Père Vivier se plaint, en 1750, de ce que la population des Illinois est tombée, en soixante ans, de cinq mille à deux mille âmes. Et il attribue ce dépérissement des sauvages aux boissons enivrantes vendues par les Français qui vivent « mêlés continuellement parmi ces peuples ».<sup>20</sup> Plus encore que l'anéantissement progressif des Indiens, les missionnaires déploraient la ruine de leurs missions. « On ne peut concevoir, lit-on dans la *Relation* de 1660, les désordres que ce vice diabolique [l'ivrognerie] a causé dans cette nouvelle Eglise; on ne trouvoit ny temps pour les instruire [les sauvages] ny moyen de leur donner horreur de ce péché; car ils estoient tousiours saouls, ou gueux; c'est a dire ou incapables d'escouter, ou dans la necessité d'aller chercher a vivre dans les bois. »<sup>21</sup> Un autre conclut ses doléances par ces mots : « C'est tout dire que nous perdons en un mois les sueurs & les travaux de dix & vingt années. »<sup>22</sup>

Pour les Jésuites et pour Mgr de Laval, l'eau-de-vie, cela ne fait aucun doute, est la source principale, sinon unique,<sup>23</sup> de tous les maux qui frappent les Indiens et les missions. Dès les origines de la traite de l'eau-de-vie, les missionnaires dénoncèrent ce fléau, mettant les Indiens en garde contre la séduction des boissons enivrantes et obtenant des premiers gouverneurs<sup>24</sup> et de la Compagnie<sup>25</sup> des ordonnances interdisant sévèrement le troc des alcools. Malgré tout, la traite de l'eau-de-vie se généralisait. L'Eglise décida de passer à l'offensive. Il fallait soustraire l'Indien au péril de l'ivrognerie et empêcher la poursuite du commerce de l'eau-de-vie. A l'intention des sauvages, les Jésuites fon-

<sup>18</sup> RJ, LXVII : 224.

<sup>19</sup> RJ, VI : 238, voir aussi RJ, XI : 194, LXVIII : 276.

<sup>20</sup> RJ, LXIX : 148.

<sup>21</sup> RJ, XLVI : 104.

<sup>22</sup> RJ, XLVIII : 62.

<sup>23</sup> « S'il n'y avoit point de françois en canada nous aurions autant de saints en notre mission que nous y avons de chretiens, mais le mauvais exemple et les sollicitations [à boire] des françois sont un obstacle bien grand à la sanctification de nos Iroquois. » RJ, LXVIII : 266.

<sup>24</sup> RJ, V : 230; VI : 329; IX : 104, 202-206; XXIV : 142; Roy, *Ordonnances, Commissions*... I : 5; *Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec*, 1924-25 : 384s.

<sup>25</sup> RJ, VI : 232.

dèrent des réductions : Sillery, le Cap de la Madeleine, La Prairie, Lorette. Pour être admis dans l'une ou l'autre de ces réductions, le sauvage devait s'engager à renoncer à l'ivrognerie. A Lorette, par exemple, on distribuait des terres aux Indiens qui, « pour redevance, sont obligés de ne point prendre de boisson par excès », à peine d'être chassés et de perdre leurs champs, « quelque travail qu'ils puissent avoir fait ».<sup>26</sup> Contre les trafiquants d'eau-de-vie, l'Eglise recourt à ses sentences les plus sévères. En 1658, l'abbé de Queylus déclare que la vente de l'eau-de-vie aux sauvages constitue un péché mortel.<sup>27</sup> Enfin, le 5 mai 1660, du haut de la chaire, Mgr de Laval défend, sous peine d'excommunication encourue *ipso facto*, de donner ou de vendre des boissons enivrantes aux Indiens.<sup>28</sup>

Ces diverses mesures avaient pour but d'empêcher l'Indien de boire à l'excès, et partant de le sauver de la déchéance physique et morale et d'assurer ainsi le succès de l'évangélisation. Mais il nous faut poser, à ce stade de notre étude, un problème qui nous paraît de la plus grande importance. L'eau-de-vie était-elle réellement la cause principale ou la seule cause de la désintégration rapide de la société indienne ? L'ivrognerie des Indiens était-elle l'obstacle majeur à leur conversion ?

La société indienne, extrêmement primitive, n'était aucunement préparée au contact avec les Européens. Sa première rencontre avec l'homme blanc fut, pour l'Indien, un choc brutal. Le sauvage découvrait tout d'un coup un monde sans proportion avec le sien : les couteaux de fer des Blancs avaient plus de puissance que ses couteaux de silex, leurs canots étaient immenses, leurs armes tuaient à distance, en faisant un bruit de tonnerre. Sûrement, les esprits avaient, chez les Blancs, une puissance infiniment supérieure à celle des esprits qu'il avait jusque-là affrontés. Habitué à interpréter les phénomènes naturels en termes spirituels, l'Indien, de cette première rencontre avec la civilisation occidentale et chrétienne, revint sentimentalement ébranlé dans ce qui était à la base même de toute la structure de sa vie culturelle : sa religion.

A mesure que les relations avec les Blancs se faisaient plus intimes, l'âme indienne se désintérait un peu plus. Au début, les Français distribuèrent aux Indiens des couteaux, des hachettes, des marmites, afin de gagner leur amitié. Au contact de ces produits européens, toute la vie indienne fut bouleversée. Les instruments de fer étaient d'une efficacité et d'une rapidité extraordinaires. Ils avaient plus de puissance, de force : les Indiens les adoptèrent sur-le-champ. En conséquence, délaissant leur art traditionnel, ils cessèrent de fabriquer

<sup>26</sup> RJ, LX : 88.

<sup>27</sup> *Journal des Jésuites*, 31 mars 1658, 233.

<sup>28</sup> Têtu et Gagnon, *Mandements... des évêques de Québec*, I : 14s.

leurs propres armes et leurs propres ustensiles; ils modifièrent leurs techniques de chasse, pour les adapter aux armes nouvelles. Contre des fourrures, les Français leur troquèrent aussi des vêtements, des vivres et, bien entendu, de l'eau-de-vie. Chaque fois qu'ils adoptaient un produit européen, les Indiens abandonnaient quelque chose de leur culture. Rapidement, ils devinrent esclaves des trafiquants de pelleteries : pour obtenir tout ce dont ils avaient besoin, ils devaient apporter aux magasins de la Compagnie des quantités de plus en plus considérables de fourrures. Un fait brutal s'imposait à l'Indien : lui qui n'avait jamais chassé que pour satisfaire à ses besoins, il se trouvait tout à coup au milieu d'une société dans laquelle la concurrence avait entièrement modifié le rythme de la vie. Autrefois, à l'époque de la chasse, toute la famille se déplaçait; désormais, les chasseurs quittent leur famille et leur village et s'enfoncent toujours plus profondément dans les bois, en quête de riches et abondantes fourrures. La solidarité tribale et familiale se relâche, certaines traditions fondamentales sont peu à peu oubliées, et l'Indien, conscient de sa déchéance, démoralisé, perd graduellement le goût de vivre.

L'eau-de-vie, certes, faisait son œuvre dans cette désintégration de la société indienne. Mais gardons-nous d'isoler ce facteur et d'en exagérer l'importance. L'eau-de-vie ne fut qu'un élément parmi tant d'autres, dont l'action combinée amena le dépérissement physique et moral de l'Indien. Les anthropologues croient que les vêtements sont, de tous les produits européens, le véhicule le plus fréquent et le plus sûr des maladies — et de la tuberculose en particulier — qui déciment les populations primitives. Les vivres européens, qui révolutionnaient la diète traditionnelle des Indiens, furent également une source de maladies. Le taux de mortalité très élevé des Indiens, dans les années qui suivirent l'arrivée des Blancs, est une conséquence directe de leur incapacité de s'adapter aux nouvelles conditions de vie imposées par le voisinage d'une civilisation supérieure. Il nous paraît donc impossible de conclure que l'eau-de-vie fut la cause unique, ou même principale, de la mortalité des Indiens. Même si elle avait été refusée aux sauvages, les autres facteurs de désintégration n'en auraient pas moins continué leur travail.

Mais nous avons posé une deuxième question : l'ivrognerie des Indiens était-elle l'obstacle majeur à leur conversion ? En d'autres mots, si l'eau-de-vie avait été inconnue aux Indiens, les aurait-on convertis en bloc au Christianisme, comme le croyaient les missionnaires et Mgr de Laval ?

Il est certain que le choc le plus brutal que l'Indien eut à subir fut la rencontre du missionnaire. Les sauvages avaient une religion bien établie, produit authentique de leur culture et qui répondait parfaitement aux besoins de leur société; ils avaient des croyances, des rites, des traditions; les chamans' étaient les intermédiaires reconnus

entre le monde des esprits et le monde des hommes. En marge de la société indienne, et faisant contre-poids aux pouvoirs bienfaisants du chaman, le sorcier se servait de ses pouvoirs magiques pour des fins antisociales. Dès son apparition dans la société indienne, le missionnaire se heurte à l'hostilité du chaman et du sorcier. Il sait fort bien qu'il ne peut rien sur les sauvages tant qu'il n'aura pas détruit leur confiance dans les pouvoirs du chaman. Les Indiens surveillent d'un œil intéressé la lutte entre le missionnaire et le chaman, prêts à donner leur confiance au vainqueur. Le chaman ou le sorcier le plus puissant l'emportera.

Or, le missionnaire finissait toujours par l'emporter. Là où le chaman avait été incapable de guérir un malade, le missionnaire, grâce à certaines connaissances élémentaires de médecine, opérait la guérison. Résultat : le missionnaire, aux yeux des sauvages, devenait chaman. Marie de l'Incarnation écrivait que le Père Le Jeune « passe » dans l'esprit des sauvages « pour un homme miraculeux ». <sup>29</sup> Facilement accepté à titre de chaman, le missionnaire est farouchement combattu s'il se comporte en sorcier, c'est-à-dire s'il use de ses pouvoirs pour des fins que l'Indien juge mauvaises. L'auteur de la *Relation* de 1650 avait déjà constaté avec étonnement « que les Predicateurs de l'Evangile, la Foy & les Croix se font toujours compagnie en la Nouvelle-France. Aussitost que quelque Pere seme la foy en quelque nouvelle contrée, aussitost les maladies ou les guerres le suivent ». <sup>30</sup> Il n'en fallait pas davantage pour que le missionnaire-chaman se muât, dans l'esprit des Indiens, en un dangereux sorcier : « On les regarde effectivement comme des sorciers, écrit Marie de l'Incarnation, d'autant que, partout où ils allaient, Dieu permettait que la mortalité les accompagnât [...]. Ils furent réduits à cette extrémité que de cacher leurs bréviaires, et de ne plus faire d'oraisons vocales. » <sup>31</sup>

Les missionnaires avaient détruit la confiance des sauvages dans leurs chamans et, par voie de conséquence, dans leur religion traditionnelle. Condamnant les coutumes et les rites séculaires des Indiens, ils leur prêchèrent l'existence d'un seul vrai Dieu, qu'ils s'efforcèrent de leur faire connaître. Les réactions des sauvages furent assez diverses. Un certain nombre, subjugués par la puissance de ce Dieu nouveau et séduits par l'éloquence du missionnaire, demandèrent d'être instruits et baptisés. Mais comment les Indiens pouvaient-ils bien concevoir, dans leur mentalité primitive, la conversion et le baptême? Quand un sauvage déclare à Marie de l'Incarnation, qui apprend un dialecte indien : « Tu sauras bientôt parler comme nous; pour nous,

<sup>29</sup> Marie de l'Incarnation à une dame de qualité, 3 sept. 1640, dans Richaudeau, *Lettres de Marie de l'Incarnation*, I : 68.

<sup>30</sup> RJ, XXXVIII : 66.

<sup>31</sup> Marie de l'Incarnation à la supérieure des Ursulines de Tours, 13 sept. 1640, dans Richaudeau, *op. cit.*, I : 97.



nous n'avons point d'esprit, mais nous en aurons quand nous serons instruits et baptisés », <sup>32</sup> n'a-t-il pas, devant le Christianisme, fondamentalement la même attitude qu'il avait eue devant sa propre religion ?

Par contre, une bonne partie des sauvages, consciente de l'élément de désintégration que la nouvelle religion représentait dans leur société, s'opposèrent ouvertement au missionnaire :

« C'est chose estrange, disoient-ils, que depuis que la prière est entree dans nos cabanes, nos anciennes coutumes ne nous servent plus de rien : & cependant nous mourrons tous à cause que nous les quittons. J'ay veu le temps, disoit un d'eux, que mes songes estoient vrais, quand j'avois veu des Orignaux ou des Castors en dormant, j'en prenois. Quand nos Devins sentoient venir l'ennemy, celà se trouvoit veritable : on se disoit a le recevoir; maintenant, nos songes & nos propheties ne sont plus veritables, la priere nous a tout gasté. » <sup>33</sup>

Entre l'Indien et sa culture, une rupture désormais irréparable s'est produite. Ses anciennes coutumes ne lui servent plus de rien, parce qu'il n'a plus la foi en ses chamans et en ses esprits. Il est désarmé. Les missionnaires lui ont présenté un autre esprit, mais c'est un Dieu « difficile », exigeant, un Dieu inaccessible à l'Indien :

« D'autres s'en prenant à nous [les missionnaires] des chastiments que Dieu leur envoyoit, disoient : nous voyons bien que Dieu est fashé contre nous, & qu'il a raison : car nous ne faisons pas ce qu'il dit, dautant qu'il nous semble difficile, nous lui desobeïssons : & ainsi il entre en colere contre nous & nous tué : mais vous autres vous en estes la cause : Car si vous demeuriez en vostre pays sans nous parler de Dieu, il ne nous diroit mot, puisque nous ne le cognoistrions pas, ny ses volontez : vous feriez donc bien mieux de vous en retourner en vostre pays, & de demeurer en repos : car c'est vous qui nous tuez, devant que vous vinsiez icy, les François ne disoient point tant de prieres : ils ne faisoient que le signe de la Croix, et encore tous ne le sçavoient pas faire : ils n'avoient point toutes ces prieres que vous introduisez, c'est vous qui avez amené toutes ces nouveautés, et qui les apprenez aux Sauvages & leur renversez la cervelle & les faictes mourir, [...] le Pere leur remontrait que si on ne les enseignoit, & qu'on les laissast dans le repos qu'ils disent-ils brusleroit eternellement dans l'Enfer, & que le danger de leur Salut nous obligeoit de les presser : mais la plus part s'opiniastroient davantage, & enrageoient de dépit contre le Père, & disoient qu'il estoit plus grand sorcier que leurs gens, qu'il en falloit deffaire le pays, qu'ils avoient assommé trois sorciers à l'Isle, qui n'avoient pas tant faict de mal que luy. » <sup>34</sup>

Se convertir, c'était, pour l'Indien, renoncer à tout ce qui, dans sa culture, allait à l'encontre de la morale chrétienne; c'était aussi accepter une nouvelle théologie et, partant, abandonner sa vision traditionnelle du monde. Mais une religion, quelle qu'elle soit, doit s'appuyer sur une civilisation correspondante. Sur quelles bases l'Indien pouvait-il appuyer sa nouvelle foi, lui qui venait — en théorie du moins — de renoncer à sa propre civilisation ? Comme tous les

<sup>32</sup> La même à une religieuse de la Visitation, 4 sept. 1640, *Ibid.*, I : 88.

<sup>33</sup> RJ, XXIV : 208-210.

<sup>34</sup> *Ibid.*, 210-212.

primitifs, l'Indien est extrêmement formaliste. Est-il capable de s'attacher, dans sa nouvelle religion, à autres choses qu'à l'appareil extérieur, aux rites, aux gestes qu'on lui fait poser? Le sauvage peut-il voir une différence entre le geste fait par le missionnaire et le même geste fait par le chaman? Les Gaspésiens, rapporte Leclercq, disent que les missionnaires « n'ont point d'esprit, de trouver mauvais de ce qu'ils [les sauvages] soufflent leurs malades; puisqu'ils font eux-mêmes des insufflations lorsqu'ils baptisent les enfans : & que si les Patriarches [c'est-à-dire les missionnaires] ont l'intention de chasser le Diable ou le peché, par leurs souffles & par leurs exorcismes; les Sauvages n'ont point d'autre dessein, que de chasser le ver, ou le Demon, du corps du malade ».<sup>35</sup>

Après avoir étudié le comportement religieux des Indiens qui, de nos jours, vivent dans des réserves, les ethnologues sont unanimes à dire que les vieilles croyances traditionnelles continuent le plus souvent de coexister en eux avec le Christianisme. Il ne pouvait en être autrement à l'époque de la Nouvelle-France, alors que l'Indien n'était pas préparé, par trois siècles de voisinage avec les Blancs, à accepter le Christianisme. Aussi les récits des missionnaires nous laissent-ils soupçonner chez les sauvages un curieux mélange des croyances chrétiennes et païennes : « Comme nos Sauvages s'aperçoivent qu'on rend beaucoup d'honneur aux Missionnaires, écrit Leclercq, & qu'eux-mêmes les ont qualifiés, par respect & par reverence, du titre de Patriarche; on a souvent vû de ces Barbares s'ingérer & affecter l'exercice & les fonctions de Missionnaire, jusqu'à confesser comme nous, ceux de leur Nation. Quand donc ces sortes de gens veulent autoriser ce qu'ils disent, & s'ériger en Patriarches, ils font croire à nos Gaspésiens, qu'ils ont reçu quelque don particulier du ciel. »<sup>36</sup> Tôt ou tard, croyons-nous, la foi traditionnelle et les aspirations culturelles de l'Indien devaient remonter à la surface.

En réponse à la question qui nous a amené à faire ces considérations sur le comportement de l'Indien face au Christianisme, disons que l'eau-de-vie ne nous paraît pas avoir été l'obstacle majeur à la conversion des Indiens, en ce sens que, même s'ils n'avaient jamais connu les boissons enivrantes, les sauvages étaient trop conscients de l'élément puissant de désintégration qu'introduisait la religion chrétienne dans leur société et qu'ils étaient en outre incapables de rompre entièrement avec leur passé et d'adhérer adéquatement et de façon positive à une nouvelle religion qui s'opposait trop directement à leur civilisation et à l'acceptation de laquelle rien ne les avait préparés. Car le contact avec la religion comme avec la civilisation des Blancs fut trop brutal. Il aurait fallu, à notre avis, compter davantage avec

<sup>35</sup> Leclercq, *Nouvelle Relation de la Gaspésie*, Ed. The Champlain Society, 395.

<sup>36</sup> Leclercq, *op. cit.*, 400; voir aussi RJ, XXIX : 124-128.

le temps et initier graduellement les sauvages à la civilisation. Marie de l'Incarnation écrivait, le 1<sup>er</sup> septembre 1668 : « Nous avons remarqué que de cent de celles [les sauvagesses] qui ont passé par nos mains, à peine en avons-nous civilisé une. »<sup>37</sup> Nous croyons que la proportion des véritables conversions ne pouvait guère être plus élevée, attendu qu'une religion doit s'appuyer sur une civilisation correspondante.

Que l'eau-de-vie fût, parmi tant d'autres, un élément de désintégration de la société indienne, voilà qui suffisait pour qu'on tentât d'en limiter les dégâts. Mais Mgr de Laval et ses contemporains, qui n'avaient pas le bagage scientifique nécessaire pour embrasser le problème dans toute son ampleur, ont exagéré les méfaits de l'eau-de-vie en lui attribuant des désordres et des mécomptes dus, en grande partie, à d'autres facteurs. La Morale catholique et leur interprétation du problème de l'eau-de-vie faisaient néanmoins aux Jésuites et à Mgr de Laval un devoir impérieux de s'opposer à la traite des boissons enivrantes.

Quant à savoir s'il était possible d'empêcher l'Indien de revenir presque infailliblement à l'eau-de-vie, qu'on nous permette d'en douter. Nous avons dit la conception que l'Indien se faisait de l'ivresse. Or cette conception de l'ivresse-possession l'engageait dans un cercle vicieux. L'eau-de-vie était un facteur de désintégration; mais à mesure que sa culture se détériorait, l'Indien sentait davantage le besoin de retrouver artificiellement, dans l'ivresse, le climat de sa vie culturelle. L'expérience des réductions est, sur ce point, très révélatrice. Pendant plusieurs années, si l'on en croit les *Relations*, les sauvages s'y conduisirent remarquablement bien. Toutes ces réductions connurent néanmoins une triste fin. En 1683, le Père Beschefer écrivait : « Sillery est le pays des Algonquins ou Ils faisoient autrefois une des plus florissantes missions du Canada; mais Lyvrognerie y a fait un sy furieux degast quil n'y a plus que quelques miserables restes de cette nation qui se sont dispersés dans les Bois et dans Des lieux, ou n'ayant plus de missionnaire qui leur reproche leurs desordres, Ils puissent sy laisser aller avec plus de Liberté. »<sup>38</sup> Pourtant ces sauvages étaient chrétiens.

Les Indiens n'étaient pas sans saisir le caractère artificiel de cette reconstitution, par l'ivresse, de l'ambiance de leur vie culturelle. Aussi développèrent-ils une agressivité chronique contre l'eau-de-vie. A plusieurs reprises, ils demandèrent qu'on défendît aux Français de leur donner ces boissons qui, disaient-ils, « nous tuent ».<sup>39</sup> Cette agressivité, ils la manifestèrent également contre les missionnaires, contre

<sup>37</sup> Marie de l'Incarnation à son fils, 1<sup>er</sup> septembre 1668, dans Richaudeau, *op. cit.*, II : 372.

<sup>38</sup> RJ, LXII : 258; voir aussi LX : 130; LXIII : 131; LXVI : 171-173.

<sup>39</sup> RJ, XXII : 38.

les marchands et leurs produits dont, par ailleurs, ils étaient incapables de se passer. Mais les Indiens n'étaient pas suffisamment aguerris pour mener une lutte victorieuse contre les Européens. Ils vérifièrent ce principe reconnu en anthropologie qu'une civilisation trop primitive, mise en contact direct avec une civilisation évoluée, est presque irrémédiablement vouée à la destruction.